

Synopsis du discours du Premier ministre Jean Castex aux Français jeudi 10 décembre 2020

juriacm-jpa.fr/synopsis-discours-castex-jeudi-10-decembre/



La Jeunesse au Plein Air vous propose un synopsis du discours du Premier ministre Jean Castex, prononcé le jeudi 10 décembre 2020.

Bilan de la situation sanitaire au 10 décembre

La situation sanitaire s'est nettement améliorée au cours des dernières semaines, mais tend désormais à stagner :

- Depuis 6 semaines, c'est en France que l'épidémie a le mieux été combattue
- Le nombre de nouveaux cas quotidien a été divisé par 5 (de 50.000 à 10.000)
- Le nombre de cas quotidien ne descend plus depuis environ 1 semaine, voire augmente légèrement – plusieurs facteurs :
 - l'allègement récent de la mesure de confinement en France (notamment l'ouverture des commerces et les nouvelles libertés de déplacement)
 - les conditions climatiques hivernales, favorables à la circulation du virus
- La 2ème vague n'est pas passée et peut encore reprendre de l'ampleur
- L'objectif fixé des 5.000 contaminations par jour (permettant de gérer les chaînes de contaminations) ne sera pas atteint

En conséquence, le plan de déconfinement annoncé le 26 novembre dernier doit être adapté, avec l'application de règles plus strictes que prévu à partir du 15 décembre.

Fin du confinement et couvre-feu à partir du 15 décembre

- La mesure de confinement prendra fin le 15 décembre, avec la possibilité de se déplacer sur tout le territoire
- Un couvre-feu sera mis en place sur l'ensemble du territoire national (à l'exception des territoires ultra-marins), à partir de 20 heures et jusqu'à 6 heures du matin
- Les déplacements dérogatoires (travail, urgences médicales, etc.) pouvant être réalisés entre 20 heures et 6 heures du matin seront strictement appréciés et devront être justifiés par une attestation dérogatoire et tous documents utiles
- Ce couvre-feu concernera également le soir du 31 décembre
- La dérogation en faveur du réveillon de Noël est maintenue
- Le télétravail reste la règle
- Les bars et restaurants vont demeurer fermés

ACM, activités et lieux de loisirs

Les Etablissement Recevant du Public (ERP) qui devaient rouvrir au 15 décembre vont rester fermés 3 semaines supplémentaires. En conséquence, il semblerait que :

- **Les activités extra-scolaires en intérieur ne pourront pas se tenir avant janvier (activités extra-scolaires culturelles, activités extra-scolaires sportives en intérieur)**
- Les activités extra-scolaires en extérieur peuvent continuer d'accueillir du public
- Les établissements sportifs couverts ne pourront pas rouvrir, même avec un protocole sanitaire renforcé
- Les salles de spectacles, théâtres, cinémas et musées ne pourront pas non plus rouvrir avant janvier

Pour rappel, conformément aux annonces du Premier ministre du 26 novembre, **les colonies de vacances et centres de vacances ne pourront pas accueillir de mineurs durant les vacances de Noël.**

Toutefois, il semblerait que le Gouvernement étudie actuellement la possibilité de déroger à cette interdiction pour l'organisation de séjours à destination d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés si cette information devait se concrétiser.

Les dispositifs économiques d'accompagnement et de soutien seront reconduits pour tous les secteurs impactés par les mesures administratives de fermeture.

morgan Bertholom
m.bertholom@jpa.asso.fr

